

VILLE D'HAVELUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 26 FEVRIER 2025

Date de convocation : 20 FEVRIER 2025

Date d'affichage : 20 FEVRIER 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 14

Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 février à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MAYEUX M., 3ème Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J. + DELBECQ D.

EXCUSES : MM. MURCIA B., 2ème Adjoint, qui donne pouvoir à CARLIER N. + LEFEBVRE B. qui donne pouvoir à LEBBADER B. + PLANTIN M.F. qui donne pouvoir à CHATELLAIN J. + PERNAK C. qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à PERTOLDI C.

ABSENTS : MM. GARCIA M.

Secrétaire de séance : Mme MAYEUX M.

Délibération N° 2025-01-05

OBJET

**Demande de dotation d'Investissement des communes en Politique de la Ville
Travaux d'extension du système de vidéoprotection urbaine**

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
à la Mairie



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 99-586 du 12 Juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu la loi n° 2004-809 en date du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu la délibération n° D25/026 en date du 13 janvier 2025 relative à la mise en place d'une dotation d'investissement des communes en Politique de la Ville destinée aux 14 communes inscrites en géographie prioritaire de la CAPH conformément au Contrat « Quartiers 2030 » signé le 4 avril 2024, destinée à soutenir les programmes d'investissement communaux sur la durée du contrat 2025/2031,

Considérant que la commune va entreprendre sur l'année 2025 l'extension du système de vidéoprotection urbaine : 14 nouvelles caméras seront installées et le centre d'exploitation et de stockage sera remplacé,

Il est proposé au conseil municipal :

DE SOLLICITER de la CAPH la dotation d'investissement des communes en Politique de la Ville pour l'opération d'investissement suivante : « **Extension du système de vidéoprotection urbaine** ».

Coût total estimé : **212 512,90 € TTC** (177 094,08 € HT) y compris frais d'honoraires d'AMO

FCTVA estimatif : **34 860,62 €** correspondant à 16,404% du total TTC

DOTATION D'INVESTISSEMENT DES COMMUNES EN POLITIQUE DE LA VILLE ATTENDUE (30%) : 53 295,68 €
Soit $(212\,512,90 - 34\,860,62) * 30 / 100$

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 voix « POUR »),

SOLLICITE auprès de la CAPH l'attribution de la dotation investissement des communes en Politique de la Ville pour l'opération « **Extension du système de vidéoprotection urbaine** » ;

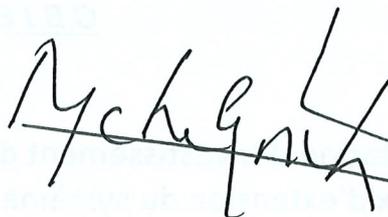
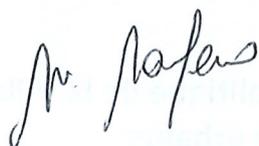
AUTORISE Monsieur le Maire à prendre tous les engagements juridiques et comptables correspondant.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,



Mariette MAYEUX DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE **Jean-Paul RYCKELYNCK**

Transmise à la Sous-Préfecture le 21/02/2025

Publiée ou notifiée le 03/03/2025

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,

